

« Pierre Chenevier est grand, environ 1m80, et costaud. Ses fils lui ressemblent beaucoup, paraît-il. » Josiane, Jozette et Nellita ont de grands classieurs face à elles. Les lettres, les photos, les documents officiels, toute la vie de la famille est photographiée, repertoriée et continue d'être alimentée, au gré des nouvelles informations glanées. « Il passe son temps à voler, c'est un multicidiviste.

Sa toute première condamnation en 1856 est un outrage à la pudeur. Il écope d'une peine de vingt-cinq francs. Puis viennent les choses sérieuses, le voilà plusieurs fois condamné pour vol, abus de confiance, recel et complicité. Ses séjours en prison sont nombreux. *A priori*, c'est lui le chef de bande. Même quand il ne prend pas directement part au vol, le butin se retrouve chez lui. Les virées

rue d'Ivry, et ceux qui ont fait le voyage en Métropole ont eu la surprise de voir que son ancien atelier est devenu le Musée des canuts. Malheureusement, nous n'avons aucun photo de lui, ni de Marie, son épouse. La seule chose

sont bien rodées : quand les victimes se défendent, un poigneur est là pour les poignarder ! Pierre, « lui, ne se salit pas les mains. »

Le 22 novembre 1866, il est condamné par la cour d'assises de Lyon à dix ans de travaux forcés pour complicité de six vols qualifiés. Arrivé par la *Sibylle* en mai 1870, Pierre Chenevier tente de s'assagir. Jozette tient entre ses mains une feuille à la belle écriture cursive. « Il envoie une lettre magnifique à sa femme. Il doit être instruit, car les tournures de phrases sont recherchées, même si l'orthographe laisse à désirer.

Il m'a fallu des heures pour

UNE VIE RANGÉE ?

« Il lui vante les mérites de la vie ici et lui promet des lendemains heureux grâce à la concession qui lui est promise.

« Il ne sort de prison qu'un an à peine avant le décès de son épouse et est de nouveau condamné à quinze jours

d'emprisonnement en juin 1890, toujours pour complicité de vol par recel. Il finit par redevenir paysan, jusqu'à sa mort en 1894, quelques mois avant le mariage de son fils aîné Joanny, avec Amélie

Amacque, une jeune métisse originaire des Nouvelles Hébrides, mais élevée à l'orphelinat des sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny, à Koné. Ensemble ils auront douze enfants. Joanny a alors presque 40 ans et il est déjà

un petit mineur reconnu. « Joanny commence par être prospecteur pour un patron, dans le chrome et le gypse,

Tout a l'air de bien se passer, jusqu'en 1885... Avec notre bagnard, nous allons de surprise ! Il est arrêté avec le dénommé Lepesteur et condamné à cinq ans de réclusion par le conseil de guerre de Nouméa pour avoir prêté assistance à deux évadés du pénitencier de Bourail en les soustrayant aux recherches et il a reçue le produit de leurs vols. »

« Il ne sort de prison qu'un an à peine avant le décès de

son épouse et est de nouveau

condamné à quinze jours

d'emprisonnement en juin

1890, toujours pour complicité de vol par recel. Il finit

à

Josiane Courtot (à gauche) et Jozette Chenevier, arrière-petite-fille du forçat.

Au centre Nellita Chenevier, son arrière-arrière-petite-fille.



« C'est lui le chef de bande, même quand il ne prend pas directement part au vol, le butin se retrouve chez lui. »